



PROTOCOLE POLICE NATIONALE 2016/2020

Indemnité de fidélisation/ASA

Suite à la mise en œuvre de la réforme de l'avantage spécifique d'ancienneté et pour prendre en compte les spécificités propres à la région parisienne, une majoration de la prime de fidélisation, incompatible avec l'avantage spécifique d'ancienneté, sera accordée aux fonctionnaires d'Ile de France.

La carte des zones éligibles à la prime de fidélisation fera l'objet d'une négociation syndicale avec les signataires du protocole et devra aboutir fin 2016.

L'UNSA Police, participera activement à cette négociation !

UNSA Police, le langage de vérité !